



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS

Réunion du 09 juin 2026

Procès-Verbal n°29

Présents : Olivier DELILLE – Dominique FLEURY– Michel ROUSSEAU

Excusés : Pascal TANTALIN – Anne Marie RABAUD – Bruno GODEFROY

À l'issue de la dernière journée des championnats départementaux, de nombreux clubs s'interrogent légitimement sur les accessions et les descentes pour la saison 2026-2027.

Toutefois, plusieurs étapes administratives et réglementaires doivent encore être finalisées avant de pouvoir établir, dans un premier temps, les accessions et les descentes, puis, dans un second temps, la composition définitive des championnats.

Le traitement des procédures disciplinaires et réglementaires en cours, les éventuels appels devant les instances, ainsi que la vérification des obligations des clubs (statut de l'arbitrage, football féminin et jeunes) constituent autant d'éléments susceptibles d'influencer les classements.

Le district doit aussi tenir compte des décisions prises par la Ligue de Normandie quant aux rétrogradations vers le District du Calvados.

Le District de Football du Calvados ne communiquera donc aucune information officielle sur les montées et les descentes avant la finalisation de l'ensemble de ces démarches. Les clubs seront informés dès que les mouvements pourront être validés de manière définitive.

De plus, il faudra également tenir compte des mouvements de clubs (arrêts, fusions, engagements...) pour pouvoir constituer les équipes participant aux différents championnats.

Nous ferons de notre mieux, mais nous devons respecter les règles de droit et aussi éviter, tant que faire se peut, de nous retrouver avec des groupes en surnombre ou en sous-effectif. Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension.

Le Président de séance
Olivier DELILLE

La Secrétaire de séance :
Dominique FLEURY